

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2021

ARTS

Musique

Durée de l'épreuve : **3 h 30**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 7 pages numérotées de 1/7 à 7/7.

La feuille de papier à musique mise à votre disposition en annexe page 7/7 peut, si vous le souhaitez, vous permettre de noter des exemples musicaux venant en appui de votre propos, que ce soit lors de l'exercice 1 ou de l'exercice 2.

La page 7/7 est à rendre avec la copie.

EXERCICE 1 : description d'un bref extrait d'une œuvre (sur 4 points)

Durée : 35 minutes

Vous décrierez avec un vocabulaire adapté les éléments caractéristiques et l'organisation musicale de l'extrait diffusé selon le plan de diffusion précisé ci-dessous.

- Giovanni Battista Draghi *dit* Pergolèse (1710-1736), *Stabat Mater*, « La mère se tenait là, auprès de la croix », (2'29'')

Plan de diffusion :

- Première diffusion (début de cette partie d'épreuve)
 - o Silence 1 minute
- Deuxième diffusion
 - o Silence 2 minutes
- Troisième diffusion
 - o Silence 4 minutes
- Dernière diffusion

Au terme de cette dernière diffusion, il vous restera environ 18 minutes jusqu'à la fin de cette partie d'épreuve.

EXERCICE 2 : commentaire comparé de deux extraits d'œuvres (sur 9 points)

Durée : 1 heure 50 minutes

- Dimitri Chostakovitch (1906-1975), *Quatuor n°8*, « Largo », extrait (2'09")
- Wolfgang Amadeus Mozart (1756-1791), *Quatuor K.465 « Les dissonances »*, « Adagio-Allegro », extrait, (2'27") – Cf. Document 1 (page 4/7) : première page de la partition

N.B. : il semble que, pour écrire ce quatuor, Mozart se soit inspiré de la devise des Francs-Maçons* : « *Du chaos naît l'ordre* » (*société secrète philanthropique et humaniste)

Vous rédigerez un commentaire comparé de ces deux extraits diffusés à plusieurs reprises selon le plan de diffusion précisé ci-dessous. Sans vous y limiter, vous porterez une attention particulière aux perspectives suivantes :

- Rôle de chaque instrument
- Parcours mélodique et évolution harmonique
- Permanences et ruptures dans le déroulé musical

Plan de diffusion

- Première écoute des deux extraits enchaînés (début de cette partie d'épreuve).
 - o Silence 5 minutes
- Deuxième écoute des deux extraits enchaînés.
 - o Silence 5 minutes
- Troisième écoute des deux extraits enchaînés.
 - o Silence 10 minutes
- Première écoute exclusive de l'extrait du *Quatuor « Les dissonances »* de Mozart.
 - o Silence 5 minutes
- Deuxième écoute exclusive de l'extrait du *Quatuor « Les dissonances »* de Mozart.
 - o Silence 10 minutes
- Dernière écoute des deux extraits enchaînés.

Au terme de cette dernière écoute, il vous restera environ 50 minutes avant la fin de cette partie d'épreuve.

Document 1

Wolfgang Amadeus Mozart, *Quatuor K.465 « Les dissonances »*, première page de la partition

Adagio.

Violino I.

Violino II.

Viola.

Violoncello.

Allegro.

EXERCICE 3 : bref commentaire rédigé d'un ou plusieurs documents témoignant de la vie musicale contemporaine (sur 7 points)

Durée : 1h 05 minutes

Document 2

Extrait d'un article du journaliste Théo Dubreuil publié le 30 juillet 2017 dans le magazine hebdomadaire *Les Inrockuptibles*.

« Accusée de plagiat, Christine & The Queens répond à la polémique »

« Suite à une vidéo postée sur les réseaux démontrant l'utilisation de boucles libres de droit du logiciel Logic Pro sur son morceau "Damn dis-moi", Christine & The Queens est au cœur d'une polémique sur laquelle elle s'exprime pour la première fois.

Interrogée par l'Obs* sur la récente accusation de plagiat dont elle fait l'objet, Héloïse Letissier [alias] Christine & The Queens a tenu à répondre à la polémique. Initialement repérés par Mathieu Klf, les différents motifs musicaux qui structurent le morceau "Damn dis-moi", premier single du nouvel album de Chris, sont des boucles libres de droit présentes sur Logic Pro, un logiciel de composition sur ordinateur d'Apple.

Si la méthode est éthiquement discutable, la loi est claire : juridiquement, "Damn dis-moi" n'est pas du plagiat. Le créateur [du logiciel] ayant cédé la propriété intellectuelle des boucles, celles-ci sont libres de droit et donc d'utilisation. Bien que légale, cette manière de faire a quelque peu écorché l'image de l'auteur-compositeur-interprète française. Pour l'Obs elle explique :

« Je n'ai pas plagié une chanson, ce que j'ai pris est libre de droit. 95% des raps d'aujourd'hui empruntent des chansons connues. Au moins trois morceaux de Rihanna sont bâtis à base de boucles issues de ces logiciels. Je n'ai pas plagié, j'ai samplé une boucle libre de droits, sur laquelle j'ai ajouté des paroles, la mélodie de chant, les arrangements. C'est une technique de création comme une autre. Démocratiquement, je suis libre de prendre ce que je veux dans Logic pro. Quand Gainsbourg empruntait des mélodies à Chopin, est-ce que c'était du plagiat ? ».

*L'Obs : il s'agit d'un journal hebdomadaire d'information

Document 3 (Cf. page 6/7)

Andy WARHOL (1925-1987), « *Mona Lisa* », sérigraphie à l'acrylique sur toile, 320x209 cm, 1963, New York.

Ces deux documents questionnent la pratique et le statut de l'artiste à l'heure où les techniques de création sont de plus en plus diversifiées et fréquemment assistées par des outils numériques spécifiques. En vous appuyant sur les documents ci-dessus comme sur d'autres œuvres de votre connaissance, vous répondrez aux deux questions suivantes :

1. L'utilisation d'un matériau musical préexistant est-elle selon vous le signe d'une maîtrise des moyens techniques d'aujourd'hui ouvrant vers davantage de créativité ou le reflet d'un manque d'inspiration ?
2. Les outils numériques de création vous semblent-ils pouvoir enrichir sinon renouveler vos propres pratiques musicales, qu'elles soient d'interprétation ou de création ?

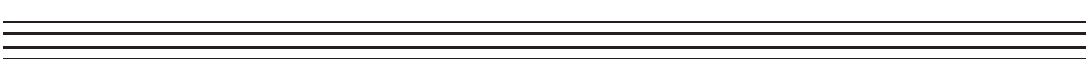
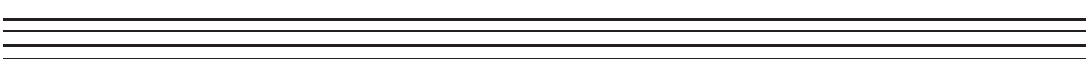
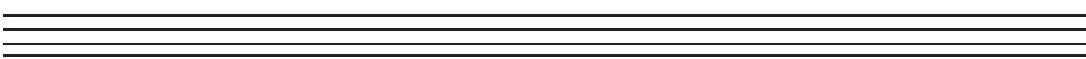
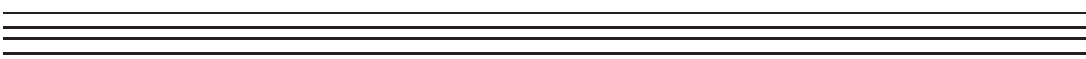
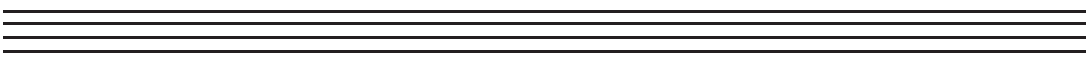
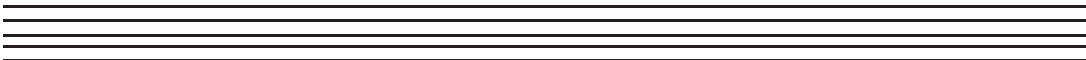
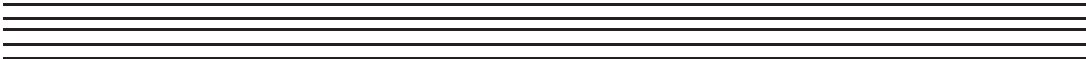
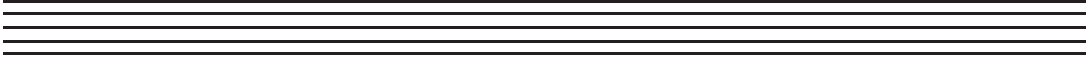
Vous argumenterez vos réponses à chacune de ces questions.

Document 3



Andy WARHOL (1925-1987), « *Mona Lisa* », sérigraphie à l'acrylique sur toile, 320x209 cm, 1963, New York.

Annexe 1



Modèle CCYC : ©DNE

NOM DE FAMILLE (naissance) :

(en majuscules)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

PRENOM :

(en majuscules)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

N° candidat :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

N° d'inscription :

--	--	--	--



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

(Les numéros figurent sur la convocation, si besoin demander à un surveillant.)

Né(e) le :

		/			/				
--	--	---	--	--	---	--	--	--	--